

## L'ACCOMMODEMENT DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP AU POST-SECONDAIRE

**Johanne Magloire**, agente d'éducation et de coopération à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), a enseigné pendant 10 ans en adaptation scolaire et sociale et a été agente de relations humaines au Centre jeunesse de Lanaudière. Elle intervient maintenant auprès des populations vulnérables afin de les habiliter à faire valoir et respecter leurs droits. Elle intervient également auprès des décideurs pour outiller ces derniers de manière à ce qu'ils puissent garantir les droits des personnes qui composent ces populations. Elle collabore avec différents groupes et organismes autour de projets d'ordre systémique. Madame Magloire donne plusieurs formations et conférences en lien avec différents sujets tels que le profilage racial, la lutte à l'homophobie, le droit au logement sans discrimination, les accommodements raisonnables et l'inclusion des personnes ayant des besoins particuliers.



### Objectifs de cette conférence :

- Présentation de l'avis sur l'accommodement des étudiants en situation de handicap dans les établissements d'enseignement post-secondaire;
- Compréhension de la notion d'accommodement et de la notion de handicap

### Date et heure

17 octobre 2012

19 h

### Lieu

Cégep de Sherbrooke

(Pavillon 2)

375, rue du Cégep

Local 2-52-101

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse est impliquée dans le dossier de l'intégration scolaire des élèves à besoins particuliers depuis 30 ans. De plus en plus de demandes relatives à l'accommodement des étudiants à besoins particuliers au niveau post-secondaire lui sont transmises et une part importante de ces demandes concerne des étudiants qui étaient peu présents dans les collèges jusqu'à tout récemment : troubles d'apprentissage, troubles de santé mentale et TDA/H. Plusieurs acteurs ont sollicité la Commission afin qu'elle puisse répondre à un certain nombre de questions relatives aux moyens à mettre en œuvre pour offrir à ces étudiants des services éducatifs qui respectent les droits qui leur sont reconnus par la *Charte des droits et libertés de la personne*. La grande variété des problèmes exposés dans ces demandes et leur ampleur a mené la Commission à rédiger un avis qui vise à répondre à ces demandes de façon systémique, dans une démarche intégrée de recherche, de concertation et de coopération avec les acteurs concernés L'atelier auquel nous vous convions présente les grandes lignes de cet avis ainsi que certains paramètres essentiels à considérer pour assurer l'accès des étudiants à besoins particuliers aux études post-secondaires et favoriser leur réussite, sans discrimination.

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Membre : GRATUIT  
Association PANDA de l'Estrie ou AQETA

Non-membre : 20.00 \$

Nom et Prénom

Type de participant (parent, adolescent, adulte, professionnel de l'éducation, professionnel de la santé)

Téléphone :

Courriel :

Nous faire parvenir votre inscription et votre paiement (s'il y a lieu) à :

**PANDA Estrie / AQETA Estrie**

890, rue Raoul-Bruneau, local 2  
Sherbrooke (Qc) J1H 2X9

Téléphone : 819 565-7131

Télécopieur : 1-866-924-3482

Courriel : [info@pandaestrie.org](mailto:info@pandaestrie.org)

[En ligne](#)